

SECOND RAPPORT

DU

COMITE' SPECIAL,

Auquel ont été référés les Comptes Publics pour l'année Mil huit cent vingt-neuf, le Message de Son Excellence du treize Fevrier dernier, qui a rapport à une-nouvelle Bâtisse pour la Maison de Douanes, et les Messages de Son Excellence accompagnant l'estimation des Dépenses nécessaires pour le Gouvernement Civil de cette Province durant l'année mil huit cent trente, et le Compte des deniers avancés l'année dernière pour certains services liés avec le Gouvernement Civil ; avec pouvoir de faire rapport de tems à antre.

LES COMPTES des Revenus et des Dépenses Publics pour l'année 1829, sont compris dans onze différens Tableaux.

Dans le No. 1, se trouvent dans un détail bien particularisé, le montant des droits perçus, les sommes déduites ou payées pour les Salaires des Officiers des Douanes, Commission et Casuel et pour les remises ou le remboursement de droits. Les Revenus nets (déduction faite du montant payé au Haut-Canada) s'y trouvent aussi exposés, et votre Comité s'apperçoit qu'il paraît y avoir sur les Revenus de l'année précédente, une augmentation de £ 15195 : 5 : 3¼.

Le No. 2, est un état des deniers payés entre les mains du Receveur Général, à compte des Revenus Casuels et Territoriaux de la Couronne.

Le No. 3, est un état des deniers perçus en vertu des Actes Provinciaux 48. Geo. III., Chap. 12 ; 51. Geo. III.,